

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2018201412

Dossier numéro : 2018-03-15/18

Titre

15 MARS 2018. - Extrait de l'arrêt n° 31/2018 du 15 mars 2018 -(Numéro du rôle : 6614) annulation

Source : COUR CONSTITUTIONNELLE

Publication : Moniteur belge du 13-06-2018 page : 49144

Entrée en vigueur :

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

En cause : le recours en annulation de la loi du 3 août 2016 portant des dispositions diverses en matière de lutte contre le terrorisme (III), introduit par l'ASBL " Ligue des Droits de l'Homme ".

...

Par ces motifs,
la Cour

- annule l'article 2, 3°, de la loi du 3 août 2016 portant des dispositions diverses en matière de lutte contre le terrorisme (III);
- rejette le recours pour le surplus.